



SOMMAIRE

[Editorial](#)

1. [Présentation du film Clipperton](#)
2. [Cinquantenaire des Missions Bougainville](#)
3. [Archives : « Un baigne à Clipperton ?... »](#)
4. [Témoignage « Un baigne à Clipperton »](#)
5. [Rapport de visite clandestine de janvier 2017](#)
6. [Publications, Rapports et Conférences](#)
7. [L’écho des médias](#)
8. [La vie de CPOM](#)

Nos rubriques :

Editorial	Informations	La vie de CPOM
Géographie	Environnement	Histoire
Politique	Projets	Publications

EDITORIAL

par Christian Jost

La Passion – Clipperton suscite toujours autant de passions, d’intérêt médiatique, de recherches dans son passé si particulier, et de « coups de gueule ».

La Passion ne pouvait rêver meilleur hommage et ne pouvait être mieux présentée que par le prestigieux NATIONAL GEOGRAPHIC qui montre des images exceptionnelles dans son film de vingt-cinq minutes réalisé pendant l’expédition de mars 2016. Ce film montre un récif corallien sain mais jonché de matériel de pêche et, pour la première fois, des images à moins de quarante mètres de profondeur jusqu’à -1500m ! Ce film a été présenté en avant-première à madame Ségolène Royal, ministre de l’environnement, de l’énergie et de la mer le 19 janvier dernier.

Dans ce numéro, vous ferez encore un nouveau plongeon dans les archives d’Alain

Duchauchoy qui nous rappelle l’histoire et le vécu de ces marins des Missions Bougainville (mi 1966- début 1969) qui ont été des défenseurs et sont devenus des passionnés de Clipperton et se retrouvent à travers notre Association. Ces missions ont été la plus longue occupation française qu’aura connue ce territoire. On peut encore en célébrer le Cinquantenaire encore pendant trois ans.

Dix ans plus tard c’est « l’Affaire du Baigne de Clipperton » qui défraye la chronique comme en attestent les différents articles présentés et le témoignage exceptionnel de M. Jean-Charles Sacotte, recueilli par Alain.

L’actualité de ces derniers mois est quant à elle dominée par la renégociation des Accords de coopération, notamment de pêche à Clipperton, entre la France et le Mexique, négociations sinon feutrées, à tout le moins discrètes et « confidentielles », comme l’ont été les Accords de pêche de 2007 que l’on ne peut obtenir, car classés « confidentiels » par le MAEDI¹. Cette absence d’information contraint les recherches scientifiques et les travaux sur les pêcheries et peut avoir un effet contre-productif.

Ce que l’on peut dire, c’est que les négociations France - Mexique sur la question Clipperton et qui font suite aux Accords du 29 mars 2007, sont achevées et les Accords signés. Mais, ils sont eux aussi bien sûr « confidentiels » selon le HCR PF² qui n’a rien dévoilé. Mais nous avons pu savoir par d’autres sources, « confidentielles » donc (sic), que le Mexique a accepté la zone de protection des 12MN (= 0,4% de la ZEE). Le Mexique signifiera à ses pêcheurs qu’ils ne doivent pas pêcher dans cette zone (c’est quand même le minimum qui n’aurait même pas dû être à

¹ Ministère des affaires étrangères et du développement international

² Haut-commissariat de la République en Polynésie française



stipuler, « lapalissade » juridique ou « rond dans l'eau », la souveraineté et l'interdiction d'y pénétrer sans autorisation était juridiquement déjà établie dans les Eaux territoriales). Les pêcheurs qui en font la demande (rappel : 43 bateaux de pêche sont actuellement autorisés) seront autorisés à pêcher dans les 99,6% restants de la ZEE française et apparemment SANS REDEVANCES de pêche à verser à la France ! Si les quantités pêchées seront toujours à déclarer, nous n'avons pas pu savoir si des quotas avaient été imposés.

Bref, des informations bien maigres, mais suffisantes pour montrer encore une fois l'extrême prudence pour ne pas dire frilosité de notre diplomatie à l'égard du Mexique, et suffisantes aussi pour être sinon désolantes, du moins très regrettables, si confirmation est donnée, de l'absence de rente financière annuelle telle qu'espérée faire fonctionner une station scientifique permanente. C'est pourtant, comme en conviennent le milieu scientifique et une petite partie de la classe politique, la seule stratégie de protection, de surveillance et de valorisation à inscrire dans une diplomatie de coopération internationale en premier lieu avec le Mexique. C'est ce que nous préconisons depuis vingt ans et que nous allons devoir encore répéter pour convaincre après le prochain changement de gouvernement ! Espérons que ces Accords ne sont pas une simple « *clausula rebus sic stantibus* ».

Ces mauvaises nouvelles, très préoccupantes pour l'avenir de La Passion, sont corroborées par le témoignage d'une récente visite de notre correspondant en Californie Eric Chevreuil qui s'est rendu une fois de plus clandestinement sur l'atoll en janvier 2017 et en fait état dans son nouveau « coup de gueule » qui ne manque pas d'irriter nos décideurs.

Une nouvelle mission, *PASSION 2017*, est sur le départ, pour réaliser un état des changements de la morphologie de l'atoll sous l'effet de la montée du niveau marin par mesures DGPS et drone, une évaluation de la population des rats en vue d'une dératisation ultérieure et une étude de la connectivité des espèces marines. De nouveaux projets scientifiques sont déposés, dont l'un porte sur « l'impact d'élévation du niveau marin sur la biodiversité des îles basses de l'outre-mer français », dont Clipperton.

Le combat pour la protection et la valorisation des petites îles et territoires de l'outre-mer français doit se poursuivre et s'intensifier. Haut les cœurs ! ou « Faïtoito ! » en tahitien.

CJ

[RETOUR au SOMMAIRE](#)

1. Présentation du film « *Clipperton – Île de La Passion* » de National Geographic 2016 à Me Ségolène Royal

Le 19 janvier 2016, notre association, à travers notre président et notre vice-président, a été invitée à une « Soirée dédiée à l'Océan » par la Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, Ségolène Royale. Cette rencontre a été consacrée exclusivement à la présentation du film « *Clipperton-île de La Passion* » réalisé par le *National Geographic*. Les images ont été tournées en mars 2016 dans le cadre de l'expédition de *National Geographic-Pristine Seas*, à laquelle a participé Christian Jost.

Cette soirée s'est déroulée dans les locaux du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, sous la présidence de la Ministre qui, après avoir présenté sa vision et ses engagements pour les Océans, a donné tour à tour la parole au député



Clipperton – Projets d’Outre-Mer

Lettre d’information n° 29
mars 2017

Philippe Folliot, au Pr Christian Jost et à Jean-Louis Etienne. Le directeur de *National Geographic – Pristine Seas*, le Dr Enric Sala a ensuite introduit puis projeté ce film de 25’ aux images exceptionnelles, devant un parterre d’environ cent-cinquante invités, diplomates, journalistes, scientifiques, mais également quelques jeunes lycéens, étudiants et jeunes chercheurs visiblement passionnés par le sujet.

La projection fut suivie d’un débat et d’échanges entre les intervenants et les personnalités présentes.



Discours du Député Philippe Folliot (Ph. AD)
A gauche Christian Jost et à droite Jean-Louis Etienne



Discours du Pr Christian Jost (Ph. AD)



[RETOUR au SOMMAIRE](#)



2. Cinquantenaire des Missions Bougainville

Archives d’Alain Duchauchoy

Article paru dans la revue :
« **Képi blanc** » n°249 de janvier 1968.

Mission Clipperton.

Mururoa

Bâtiment Base Maurienne.

Il y a de l’électricité dans l’air. Depuis dix bonnes minutes, nous attendons vainement que le Colonel se décide à parler.

Des bruits circulent quant à une dispersion de la compagnie ! Voyage en perspective. De nouveaux horizons doivent donc s’ouvrir. Déjà, le Capitaine m’a demandé insidieusement si j’étais sensible au mal de mer. Que voulait-il dire ? Mystère. Enfin, la minute de vérité approche.

« Avec votre section, vous irez à Clipperton ».

Clipperton ? Ai-je bien compris ? Et d’abord où se trouve ce bled ? On a sa fierté personnelle, n’est-ce pas, et j’attends avec impatience la fin de l’entretien pour compulser un manuel de géographie. Cette fois, ça y est, Clipperton..., 6.500 Km de Tahiti, 1.000 Km à l’ouest d’Acapulco au Mexique, la seule possession française au nord de l’Équateur, dans le Pacifique.

Cela fait un périple de 16.000 Km aller et retour : une paille ! Où sont les 700 Km de la Section d’Éclairage du 2^{ème} R.E.P. ? Chapeau bas, Messieurs.

Départ de Mururoa, le 22 mars. Ceux qui restent nous envient. Naturellement, nous sommes un peu tristes à l’idée de quitter la Compagnie. Mais un sourire de satisfaction se lit sur tous les visages. Il n’y a pas de retardataires pour l’embarquement. Blessé à la main et décidé à participer au voyage, le légionnaire ! .va même jusqu’à briser son plâtre deux fois de suite ; il aura des ennuis avec le Sergent de santé, mais sa volonté farouche sera récompensée : nous l’emmènerons.

D.C.6 – Hôtesse charmante, 1.500 Km. Et nous voilà à Tahiti. Première étape, rapide celle-là. Nous y passons une dizaine de jours pour la perception de tonnes de matériel divers, une cinquantaine en tout.

On sait bien qu’il y a une baraque métallique type Fillod à réparer, mais les travaux à effectuer restent imprécis. Nous partons donc à l’aventure. Ce n’est pas fait pour nous déplaire, au contraire. Cette possession française demeure un mystère.

Samedi 1^{er} avril 1967 : Tenue de parade, rassemblement sur la place d’armes. La musique est là. Présentation du Détachement Clipperton. Chacun a conscience de l’importance de cette mission. La légion étrangère a sillonné le monde entier et marqué de sa présence chaque territoire. L’îlot lointain où nous nous rendons n’a jamais eu l’honneur de recevoir un képi blanc. Clipperton n’est français que depuis 36 ans.

Lundi 3 avril 1967 : Le personnel et le matériel sont embarqués sur le B.D.C « Blavet ». Ce bâtiment est passé spécialiste du genre de mission que nous allons effectuer. Nous profitons de cette première journée à bord pour faire connaissance avec l’équipage. Premiers contacts très cordiaux qui d’ailleurs, ne se démentiront plus au cours du voyage.

Mardi 4 avril 1967 : Enfin, nous levons l’ancre. Rassemblés sur le pont, en ligne sur un rang, face à Papeete, nous voyons s’éloigner les côtes tahitiennes. Une dernière pensée pour le cabaret « Quinn’s », là-bas, niché dans la verdure et où, hier soir encore, nous nous bercions d’illusions... C’est parti, nous devrions mettre 48 heures pour toucher Hao. Nous en mettrons 75.

Lundi 10 avril 1967 en mer : Ça bouge, et déjà les premiers effets commencent à se ressentir. Mer force 4. La vie à bord s’organise. Chacun dans sa spécialité s’affaire : peintre, mécano, menuisier, etc.... Les jours s’écoulent bien lentement. A l’horizon, l’océan immense, encore l’océan, toujours l’océan. Nous avançons. Vitesse 7 à 8 nœuds, soit 15 Km/h. Des cris s’élèvent de la passerelle arrière. Le Caporal S. bombardé instructeur en soudure, sermonne vertement un de ses élèves, en l’occurrence un jeune marin. Le légionnaire C. est à la barre.



Dimanche 16 avril 1967 : Douzième jour. Aujourd’hui, passage de l’Équateur. Cérémonie. La Marine Nationale fait bien les choses. Il y a 70 néophytes sur le pont, dont une douzaine de légionnaires, Chef de détachement en tête. La matinée passe vite et l’on se retrouve copieusement aspergé avec les lances à incendie, le corps couvert de mercurochrome et de bleu de méthylène. Après-midi : encore enduits de peinture, ce sont maintenant le cambouis et l’huile de vidange qui transforment nos corps en masses visqueuses, puantes. Nous subissons avec le sourire ces rites barbares. Le baptême se termine par un bain dans la piscine. Traversée de long en large, sous-marine, bon gré mal gré, car de solides bras maintiennent les récalcitrants. Le facteur, légionnaire C. encore lui, s’amuse comme un petit fou. Tout à l’heure, à son corps défendant, il repassera une deuxième fois la ligne : les néophytes, baptisés maintenant, le prennent délicatement par le fond du pantalon et se vengent de ses sévices. Le Second du « Blavet », hilare pendant la cérémonie, a droit aux mêmes égards. Les rôles sont inversés. Par la grâce de Neptune, Dieu des mers, et sur l’injonction de Petrus Pompilius, archevêque de la ligne, suivants les rites et canons de la sainte religion, le Sergent-chef T., tout à l’heure officiant barbare, subit le même sort. La journée se termine sous les efforts désespérés des uns et des autres pour faire disparaître toute trace de ce massacre.

Jeudi 20 avril 1967 – 16h : Terre ! O cri merveilleux ! En moins de temps qu’il n’en faut pour le dire, cette exclamation se répercute de bâbord à tribord, de l’avant à l’arrière, de la passerelle aux cales. Là-bas, à l’horizon, on devine, plus qu’on ne voit, un point minuscule qui grossit de minute en minute : le rocher de Clipperton, la terre enfin, le plancher des vaches. Une alouette III est sortie du hangar, prête pour la reconnaissance, y participent quelques responsables de la mission.

Moteur en route, décollage. Nous effectuons un vol en altitude, afin de nous assurer que les lieux sont vides ; c’est vite fait, car l’île de la Passion n’est qu’une bande de terre en couronne, de 200 m de large, encerclant un lagon de 4 Km de diamètre. Les yeux fouillent la cocoteraie où s’élèvent, vers le ciel

une centaine d’arbres, là le rocher haut de 30 m. et d’une base de 100m, crevassé, troué comme du fromage de gruyère. Rien ! Pas âme qui vive. Retour sur le « Blavet ».

Vendredi 21 avril 1967 – 6h : Le soleil se lève ; désormais commence la grande opération de débarquement. Sans discontinuer, pendant 3 jours, l’Alouette, telle un oiseau de proie, va transporter à terre par fardeau de 300 à 400 Kg. 150 tonnes de matériel. Nous prenons pied sur le sol français. L’endroit est merveilleux. A terre, des milliers de crabes de sable, couleur orange, crapahutent. On ne fait pas deux pas sans en écraser un. Il y en a partout. Ils mangent tout : l’herbe, le savon, le dentifrice, les chiffons, le papier et se dévorent entre eux. Quelques légionnaires auront la surprise, après un bain, de ne retrouver que la moitié de leur chemise, l’autre ayant servi de repas amélioré à ces sales bestioles. Dans le ciel des milliers d’oiseaux de toutes sortes : frégates au vol majestueux, lent et plein de poésie ; fous du Pacifique, braillards au vol lourd et sans grâce ; hirondelles de mer ; phaétons aux couleurs chatoyantes et aux deux plumes rouges en guise de queue. Les oiseaux, en nuages compacts, sont si nombreux qu’il ne se passe pas une journée sans qu’on ne reçoive sur la tête, en guise de don du ciel, des excréments qui n’ont rien du « Bio-Dop » ! Les Alouettes III auront quelques ennuis, risquent de tourner chaque fois en catastrophe car les pales distribuent force claques alentour.

Notre mission commence d’emblée ! En fait, les locaux sont en excellent état de conservation, et notre séjour en sera d’autant plus raccourci. Au travail ! Les équipes sont constituées. Déchargement : brouettes en œuvre, transport des colis à leurs divers emplacements ; casernement : montage de 6 tentes ; maçonnerie : construction d’un four à pain, de plaques de base d’un théodolite, d’un système d’évacuation d’eau ; plomberie : alimentation en eau, récupération de celle du lagon et traitement des eaux de pluie sur les bâtiments ; électricité : montage des groupes etc. Chacun s’affaire dans sa spécialité : minuit, notre cuisinier, le légionnaire A., réveille son monde, désigne les participants à la pêche à la langouste. Le



légionnaire S., est un grand spécialiste de ce genre de chose. Le premier soir, S. et P. prennent 95 langoustes. Le deuxième soir, la pêche est organisée, et en deux heures, 204 crustacés passeront de vie à trépas. Le Caporal G., au harpon, s’attaque aux poissons et, ma foi, n’a plus rien à envier aux Tahitiens.

Le légionnaire E. est mis à la disposition du professeur Niaussat. Il est chargé de la récupération de la flore de l’île. Sac à dos, il part chaque matin, faire ample provision d’herbes, de fleurs aux noms savants. Les Caporaux G. et S. découvrent els ossements ... d’une baleine. Celle-là est venue s’échouer sur le rivage. Elle figure maintenant au muséum de Papeete. Pour ne pas être en reste, le Chef de détachement signale un dauphin sur le rivage de la côte des Murènes.

Une plaque commémorative à la gloire de la légion étrangère est posée sur le rocher, et fait mention de notre passage sur l’île.

Mercredi 26 avril 1967 : Il pleut à verse. Nous replions le matériel sur le « Blavet ». Mission terminée. A terre, restent les robinsons, une quinzaine d’hommes de la Marine, présence française sur cette possession. Notre rôle consistait à aménager les lieux, c’est fait. Direction la Polynésie.

Dimanche 30 avril 1967 – en mer : Aujourd’hui, jour faste : commémoration de Camerone. 10h : Prise d’armes ; sur le pont, malgré le roulis, sont rassemblés marins et légionnaires. La Royale participe à l’évènement, et une délégation, tout de blanc vêtue, assiste à la cérémonie. Salut au Caïd. Présentation de l’ensemble au Capitaine de corvette Sechaud, commandant le Blavet. Celui-ci inspecte d’abord le piquet d’honneur, un magnifique détachement de pionniers. En effet, les plus belles barbes sont là, majestueuses. Puis il passe devant le Détachement. Le Pacha fait l’admiration et l’envie des légionnaires : il a visité Camerone au Mexique.

Lecture du récit du combat. Là, à deux pas, il y a 104 ans, la légion acquerrait ses titres de noblesse. Suprême honneur : nous sommes le détachement le plus près de Camerone en ce 30 avril.

Minute de silence : face au Mexique, chacun a conscience de l’importance de ces instants.

Lecture du message de vœux du Chef de corps, et nomination du Caporal K., au grade de Caporal-chef. La cérémonie est terminée. Légionnaires et équipage au complet se retrouvent sur le rouf arrière pour un pot de tradition. Le toubib a 28 ans aujourd’hui : 28 printemps ou, plutôt 28 Camerone ? Le malheureux ne s’en remettra que difficilement !

10 mai 1967 : Nous touchons Hao et mouillons au large pour quelques heures. Nous en profitons pour nous dégourdir les jambes.

13 mai 1967 - 15h. Tahiti en vue. Notre voyage va prendre fin. 18 h. Les véhicules sont là pour nous reprendre.

Ce n’est pas sans regret que nous quittons le « Léopard des Mers du Sud » ; chacun rapporte de cette équipée des images inoubliables. Des liens indéfectibles se sont noués à bord. Mais, d’emblée, les sourires fleurissent ; dans un mois nous repartons vers de nouveaux horizons : Puka-Rua, dans les Tuamotu.

Chut... Top secret ! ».



[RETOUR au SOMMAIRE](#)

3. Un baigne à Clipperton ?

Plongée dans les archives
par Alain Duchauchoy

**Canular et Polémiques de journalistes:
L’Affaire d’un baigne à Clipperton en 1978 !**

Article du journal « Le Figaro » du 2 novembre 1978, rubrique : « Bruits et chuchotements » :



RETOUR AU BAGNE

« Totalemment ignoré jusqu’alors, l’atoll de Clipperton, territoire inhabité de 6 kilométres carrés, à 1.300 kilométres des côtes mexicaines, en plein océan Pacifique, a toutes les chances de devenir très célèbre.

La raison : Le Ministre de la justice Alain Peyrefitte, convaincu de la suppression à plus ou moins longue échéance de la peine de mort, fait étudier actuellement par ses services le **projet d’implantation d’un pénitencier sur cet atoll corallien**. Celui-ci recevrait les condamnés à une peine de longue détention ou de détention perpétuelle remplaçant la peine capitale, et qui ne pourraient faire l’objet d’aucune remise de peine pour quelque raison qu ce soit.

Le ministre de la justice, après avoir envisagé plusieurs sites dont une île des Marquises, s’est définitivement rallié à la solution Clipperton. Deux missions viennent d’inspecter l’îlot et ont procédé à différents relevés géographiques.

[NDLR : « j’étais membre de la missions Scientifique et Radioamateur de Mars 1978, dont le Chef de mission était Magistrat à la Chancellerie (ministère de la justice) à Paris».]

C’est essentiellement le caractère le caractère isolé de ce caillou rocheux, très plat, de forme elliptique, de trois kilométres sur deux qui a motivé le choix d’Alain Peyrefitte. Il était en effet hors de question d’envisager l’implantation d’un tel pénitencier sur un territoire habité. La remise en état du bagne de Cayenne, envisagée un instant, a été repoussée en raison de toute l’imagerie qu’elle suscitait.

Mais la construction prévue d’une prison moderne ne rendra pas pour autant le séjour facile. Balayé de mai à octobre par des pluies et des tornades, Clipperton possède un climat les plus humides, difficiles à supporter. Ce territoire découvert par le navigateur Clipperton en 1705, revendiqué par la suite par le Mexique, a été attribué définitivement à la France en 1931.

Administrativement, il dépend des autorités de Tahiti.

Pendant la guerre, la marine américaine y avait aménagé une base aérienne et une station radio, sans en référer aux autorités françaises, ce qui avait provoqué l’ire du Général de Gaulle et une protestation en bonne et due forme auprès du Président Roosevelt. »

Article du journal « Le Monde » du 3 novembre 1978.

« CANULAR » POUR UN BAGNE

« On ne peut empêcher les journalistes de faire de la fiction », dit-on à la chancellerie à propos de l’information parue ce jeudi 2 novembre dans le Figaro sous le titre : « Retour au bagne ». Selon ce quotidien, M Peyrefitte, convaincu de la suppression à plus ou moins longue échéance de la peine de mort, fait actuellement étudier par ses services le projet d’implantation d’un pénitencier » à Clipperton, îlot de 6 kilométres carrés, inhabité, situé à 1.300 kilométres des côtes mexicaines, dans l’océan Pacifique. « C’est essentiellement le caractère isolé de ce caillou rocheux, très plat, de forme elliptique, de 3 kilométres sur 2, qui a motivé le choix d’Alain Peyrefitte, ajoute le Figaro. Il était, en effet, hors de question d’implantation d’un tel pénitencier sur un territoire habité. La remise en état du bagne de Cayenne, envisagée un instant, a été repoussée en raison de toute l’imagerie qu’elle suscitait.

Le ministère de la justice souhaite n’apporter à ces affirmations qu’un démenti en forme d’éclat de rire. De même pour l’écho paru dans le numéro du 29 septembre de l’hebdomadaire Paris-Match : « Alain Peyrefitte estime que la justice française se trouve actuellement confrontée à deux problèmes qui sont la conséquence de deux fermetures, celle du bagne et celle des maisons closes ». C’était une boutade lancée dans une réunion privée, dit-on au ministère. Cela remonte au mois de juin.



Le Canard *Enchaîné* en avait fait état, sur le mode plaisant, en son temps. *L’article du Figaro, ne serait qu’une* « extrapolation à partir de cette boutade ». *Pourquoi Clipperton ? Mais pourquoi pas, si tout cela est vaticination de journalistes en mal de « scoop » et, pour une fois, compétents en géographie ?* « On croirait un canular de normalien », *conclut la chancellerie, oublieuse un instant du passé de normalien du garde des sceaux et des nouvelles « extrapolations » possibles....*

Article du journal « Les Echos » du 3 novembre 1978.

CLIPPERTON : CANULAR ?

Il est, dans l’océan Pacifique, à quelques treize cents kilomètres des côtes mexicaines, un petit bout de terre française de trois kilomètres sur deux, désert et isolé : l’îlot de Clipperton, découvert en 1715, français depuis 1931. Depuis quelques jours, le bruit court que le ministère de la Justice aurait fait entreprendre des études pour installer sur ce « caillou » un pénitencier destiné à recevoir les condamnés aux longues peines ne pouvant pas bénéficier de remise en liberté.

Canular ou rumeur fondée ? On ne sait trop encore. Le démenti de la chancellerie n’est pas tout à fait catégorique. De plus on se souvient qu’Alain Peyrefitte déclarait il n’y a pas si longtemps : « La justice française se trouve actuellement confrontée à deux problèmes qui sont les conséquences de deux fermetures : celle du bagne et celle des maisons closes ».

Article du journal « Le Matin de Paris » du 3 novembre 1978 :

UN BAGNE DANS LE PACIFIQUE : JUSTICE-FICTION.

« Pas de bagne à Clipperton ! » Le ministère de la justice dément formellement le bruit – dont certains journaux se sont fait l’écho – selon Alain Peyrefitte, convaincu de la prochaine et inévitable suppression de la peine de mort en France, ferait étudier la possibilité d’aménagement d’un lieu de détention à

vie (la fameuse « peine de remplacement ») sur cet îlot rocheux et battu par les vents, de 6 Km² seulement, situé en plein océan Pacifique, à 1 300 Km des côtes mexicaines. « C’est de la justice – fiction » dit-on au cabinet du garde des sceaux.

Article du journal « Le Figaro » du vendredi 24 novembre 1978, rubrique : « Les Informations générales » :

LE FUTUR BAGNE DE CLIPPERTON.

L’île de Clipperton abritera-t-elle le futur bagne français ? Nous nous étions fait l’écho dans notre numéro du 2 novembre (« Bruits et chuchotements ») des recherches entreprises à la demande du ministère de la justice sur cet îlot inhabité situé en plein cœur du Pacifique à 1.300 km des côtes du Mexique. Nous savons que la chancellerie désirait connaître des possibilités d’implantation d’une « **prison inviolable** » susceptible de recevoir les irréductibles du crime. Cet éloignement temporaire - garant de la sécurité du citoyen – était la condition première d’une suppression éventuelle de la peine capitale.

Est-ce le fruit du hasard ? Un décret « **déterminant les juridictions nationales qui seront appelées à statuer sur les affaires en provenance de Clipperton** » est soumis au Conseil d’État.

Rappelant qu’il existe « **une zone économique au large de l’île** » le texte, élaboré par le ministère de la justice, suggère qu’en raison de l’isolement de Clipperton par rapport à toute autre terre française, il apparaît opportun de « **donner compétence aux juridictions de l’ordre judiciaire ayant leur siège à Paris** ». Jusqu’à présent cette île était rattachée administrativement aux autorités de Nouvelle-Calédonie.

Est-ce une fois encore le fruit du hasard si toutes les affaires dépendant de Clipperton seront désormais réglées à Paris où sont implantées la Chancellerie (le ministère de la justice), la direction des affaires criminelles et de grâces, la direction de l’administration pénitentiaire et la Cour de cassation, etc. ?



Un intérêt plus que réel et étonnant pour cet îlot aujourd’hui désert si aucun projet le concernant n’était vraiment en cours d’élaboration. Clipperton a de fortes probabilités de devenir nouveau baigne français.

Après information du 2 novembre (voir plus haut) sur l’installation probable d’un baigne sur l’îlot de Clipperton, « Le Monde » (3 novembre) (voir plus bas) sans d’ailleurs prendre le commentaire à son compte écrit :

« Le ministère de la justice souhaite n’apporter à ces affirmations qu’un démenti en forme d’éclat de rire. ». *« En revanche Ivan Levail (journal du dimanche - 12 novembre) s’élançait sans complexe : « ...Des imbéciles se sont récemment servis d’un canular du garde des sceaux pour démontrer la noirceur de son âme... » Etc.*

Il est vrai que le cabinet de M. Peyrefitte a démenti sans d’ailleurs démentir tout à fait. Pour ne mettre personne dans un cruel embarras, nous n’avons pas réagi. Mais nous savions de quoi nous parlions et nos informations étaient puisées à très bonne source. Le Figaro a l’habitude de vérifier ses informations. Il lui arrive de se tromper ou d’être induit en erreur. Mais enfin nous vérifions. C’est une discipline que nous ne saurions trop recommander à notre jeune et impétueux confrère.

Une seule question : dans cette affaire, qui est l’imbécile ?

Article du journal « L’Est Républicain » du 25 novembre 1978 :

DEMENTI DU MINISTERE DE LA JUSTICE CLIPPERTON N’AURA PAS DE BAGNE.

Malgré les rumeurs persistantes qui ont pu circuler ces dernières semaines, il apparaît aujourd’hui qu’il n’est pas question pour les autorités judiciaires françaises d’installer un baigne à Clipperton, cette petite île rocheuse perdue au milieu du Pacifique.

Ces rumeurs avaient pris une certaine consistance quand on avait appris que l’île de Clipperton dépendrait désormais, d’un point de vue juridique, de Paris. A ce sujet, le ministère de la justice précise une nouvelle fois dans un communiqué que cette décision a fait suite au

décret du 3 février dernier créant une zone économique au large de Clipperton. « Dès lors, déclare ce communiqué, il convenait de déterminer les juridictions nationales de l’ordre judiciaire appelées à statuer sur les affaires en provenance de ce territoire. En raison de l’isolement de l’île de Clipperton par rapport à toutes autres terres françaises, il est apparu opportun au secrétariat d’État aux Départements et Territoires d’outremer de donner compétence aux juridictions de l’ordre judiciaire ayant leur siège à Paris ».

Dans notre prochaine lettre l’article du Canard Enchaîné du 9 novembre 1978 qui titrait :

« Ne touchez pas à Clipperton ! »

AD

[RETOUR au SOMMAIRE](#)

4. Témoignage d’un Magistrat sur « l’affaire » du baigne

par Jean-Charles Sacotte

NDLR : 1978 fut l’année de parution d’une série d’articles de presse présentés ci-dessus au sujet d’un projet de baigne, mais ce fut aussi l’année (mars) de la première expédition scientifique et radioamateur à Clipperton dirigée par Jean-Charles Sacotte et à laquelle participa Alain Duchauchoy. Alain, qui a conduit ces investigations, relève que dans l’article du Figaro, le journaliste sous-entend qu’un des objectifs de cette expédition était de faire des études sur la possibilité d’implantation d’un baigne. Démentant formellement cette affirmation, Alain nous livre ici le témoignage exclusif de Jean-Charles Sacotte sur ce qui était devenu « l’affaire du baigne » [CJ] :

« En ce qui concerne le baigne de Clipperton, Il est exact que M. Alain Peyrefitte, alors Ministre de la Justice, cherchait une peine très sévère pour remplacer la peine de mort. Il n’avait toutefois jamais pensé à Clipperton. Ce n’est qu’après notre retour, ayant appris qu’un magistrat (moi) était allé là bas, qu’il m’avait



demandé un rapport sur la faisabilité d'une utilisation pénitentiaire de Clipperton.

Mon rapport fut totalement défavorable au projet. Les personnels pénitentiaires furent également très opposés.

L'affaire du baignade de Clipperton n'alla pas plus loin et fut considérée comme un pur canular.

La seule vérité était qu'un magistrat de la Direction de l'Administration Pénitentiaire avait effectivement passé, à titre privé et dans un cadre Radioamateur, une semaine à Clipperton. »

CLIPPERTON POURQUOI ?

L'intérêt d'organiser une expédition à Clipperton présentait bien évidemment un intérêt considérable sur le plan du trafic radioamateur.

Faut-il rappeler ici la dernière activité amateur sur ce territoire remontait à plus de vingt ans ? C'est dire si notre opération était attendue dans le monde entier. Pour s'en convaincre il suffisait de considérer les informations, vraies ou supposées, répandues depuis plusieurs mois sur les ondes ou dans la presse spécialisée.

29.000 contacts réalisés en une semaine avec plus de 100 pays n'auront certainement pas contenté tout le monde. Nous pensons toutefois avoir fait notre possible en ce sens.

Mais une telle expédition dépasse le cadre d'un « hobby ». Elle est plus, aussi, qu'une belle aventure au bout du monde.

L'intérêt en effet est également scientifique. Nos amis suisses ont procédé à de nombreux prélèvements de faune et de flore tant sur terre que dans le lagon. Leur étude complètera utilement la connaissance de cette île qui reste encore mystérieuse sur bien des points.

Le dépouillement systématique des résultats de notre trafic radio fournira d'autre part des renseignements sur la propagation des ondes dans cette région mal connue du Pacifique. La connaissance de ces éléments serait très importante si un jour Clipperton devait être le siège d'installations permanentes.

Enfin notre expédition présentait un intérêt politique et économique.

Contestée autrefois par divers pays, Clipperton en effet est territoire français. Mais cette île est loin de Paris et même de Tahiti, d'où est assurée sa gestion administrative.

C'est pourquoi une expédition internationale, sous la direction et la responsabilité de représentants de l'administration française, constituait une réaffirmation de notre présence; réaffirmation nécessaire à un moment où la communauté internationale a entrepris la révision complète du Droit de la mer et où les états, les uns après les autres, étendent à 200 miles nautiques de leurs côtes les limites de leur zone économique protégée.

D'ores et déjà des projets d'utilisation de Clipperton existent: le poisson abonde dans la région. Les fonds marins sont mal connus mais pourraient receler différentes richesses. Plus prosaïquement une base météorologique permanente et des radio-balises seraient utiles à la navigation maritime et aérienne.

Quel sera l'avenir de Clipperton ? Il est trop tôt pour le dire. Mais notre expédition aura en tout cas contribué à le déterminer.

Quant à nous, qui sommes incorrigibles, d'autres projets nous attendent, ailleurs... »

JCS.

[RETOUR au SOMMAIRE](#)



5. Rapport de visite clandestine de janvier 2017 de Eric Chevreuil*

NDLR : *Eric Chevreuil, ancien militaire, observateur traqueur de tout ce qui bouge sur Clipperton, s’est rendu plusieurs fois sur Clipperton dont au moins deux fois sans autorisation. Cette fois-ci il y a été avec un bateau mexicain avec un équipage qui avait notamment l’idée de commémorer le Centenaire du sauvetage des derniers « Oubliés mexicains de Clipperton ». Il en rapporte des informations utiles et aura permis de prévenir toute manifestation intempestive de levé de drapeau mexicain sans drapeau français par exemple, ou toute communication médiatique ultérieure non avertie et non contrôlée.

« A Clipperton en 2017, rien n’a vraiment changé. Renseignement de premier ordre ou rapport d’opérateurs qui en sont revenus, peu importe.

3 navires d’éco-tourisme étaient sur zone en Janvier et le 7 Février, en l’espace de 6 heures, mes recherches sur site donnant accès à des images satellites ont montré un navire en limite de ZEE qui la pénétrait finalement en fin de journée.

Depuis 2015, les Asiatiques sont de retour sur zone et avec eux, certains Sud-Américains, moins bien équipés que les Mexicains de Pescas Aztecas ou Maratun. C’est aussi le retour des pêcheurs « longues lignes » (long liners). Si les senneurs pillent nos thons et capturent d’autres prises collatérales (requins, dauphins, tortues ??!!!), les longs liners eux polluent les récifs de leurs lignes coupées et détruisent parfois les patates de corail aux points d’ancrage (cf. Rapport de C. Jost de sa mission avec le National Geographic en mars 2016).

La ligne haute des eaux cette année était très avancée sur la couronne. La partie Nord a été submergée de la mer au lagon et l’eau de ce dernier était salée... toujours buvable mais limite. La majorité des poubelles de cette ligne des eaux était faite de déchets liés à la pêche (bouées, bidons, meubles plastiques, balises sonar et radio (7 au total), filets...)



Il y a encore beaucoup à faire.

Problèmes divers:

-Un groupe Mexicain essaie toujours de trouver un bateau pour capturer des Angel Fish. Il y a deux ans, ils m’auraient payé \$25,000 contre l’obtention d’une autorisation du HCR de capturer une douzaine d’individus... je les ai envoyés paître mais un capitaine que je connais m’a récemment dit que le projet n’était pas abandonné !

-Ma demande d’autorisation a été refusée pour des raisons totalement contredites par l’autorisation donnée à un bateau de plaisance américain (renseignement première main, de visu !)...je n’ose même pas demander pourquoi !

-Ma demande faite en Anglais au profit d’un opérateur Mexicain que je voulais faire sortir de l’illégalité a dû être traduite en Français. L’autorisation pour le navire de plaisance est en Français. Le refus pour ma demande est en Français. Comment veut-on faire passer nos règles et restrictions et informer de nos lois si tout est en Français? Le traducteur Google a de sérieuses limitations et il est peu probable que refus ou acceptations en Français, ou nos lois si quelqu’un les recherche, feront l’objet de dépenses au profit d’un traducteur ! La France peut et doit aussi rayonner en Anglais et il est intéressant de voir que j’ai eu le même débat au sein des armées en 1998 (article publié dans Armées d’Aujourd’hui : Faire rayonner la France...en Anglais !)



Clipperton – Projets d’Outre-Mer

Lettre d’information n° 29
mars 2017

-Combien de senneurs et de long liners étaient dans notre ZEE et à Clipperton SANS autorisation pendant que nos demandes étaient traitées ?

-Les Éco-touristes doivent être autorisés sans restriction : ce sont nos yeux et nos oreilles quand la Marine n’y est pas. 3 lois de plus pour protéger Clipperton mais pas plus de navires, de patrouilles sur zone, de potentiel matériel et humain...mes comptes rendus au Professeur Jost –première main ou à partir de témoignages, photos et vidéos : peu importe !!!

- (pas un rat en 3 jours, présence de crabes devenue exceptionnelle, un lézard, érosion, nidification, marée du lagon en synchro avec l’océan, eau salée...) et le rapport futur de l’opérateur du navire de plaisance US prouvent encore et encore que ces opérateurs sont les amis de Clipperton, nos yeux et nos oreilles sur Zone. Ce n’est pas la langouste ou le mérrou pêché et les 3 noix de cocos ramassées qui vont « tuer » Clipperton. Les senneurs et les longs liners, qui pillent notre atoll et ZEE aux vu et au su de nos autorités, des « happy few » qui ont accès aux rapports qui je suis sûr sont déprimants, eux sont les opérateurs qui doivent être pénalisés et poursuivis !

-Mettre sous cloche Clipperton, [selon l’expression du ministre Yves Jégo en 2009, NDLR] et refuser les autorisations aux éco-opérateurs et autres plaisanciers, c’est interdire à des gens comme moi de garder Clipperton sur le devant de la scène, d’exposer les méfaits, et parfois aussi la gestion « maladroite » de Papeete et Paris.

-Surveillance SAT : Il serait intéressant de différencier les longs liners qui saccagent les récifs, des senneurs qui pillent les thons. Seule la surveillance Satellite peut exposer cette différence mais laisser le public ou des gens comme moi accéder à ces données, c’est aussi nous donner la possibilité de questionner la « gestion » de l’atoll, l’application de nos lois, ou de me permettre de candidement demander ce qui a été fait à l’encontre de tel ou tel pays pavillon délinquant. La confidentialité des infos est tellement plus pratique ! Et c’est ce qui m’embête le plus. La surveillance Satellite est « classifiée » et destinée aux « Happy

Few » et les nouvelles lois ne vont qu’empêcher les Eco-opérateurs et les gens comme moi de découvrir et d’exposer ce qui se passe à Clipperton !

- 2 tombes, avec date du 02/10/2016, et les noms « Pollo » et « Perkins ».



Il ne faut pas confondre « protection » et censure ! »



Les munitions en janvier 2017 (Ph. E. Chevreuil)

EC - 8 Février 2017

Liens :

<http://snlcorp.com/SNL/CommercialTackle/radiobuoys.aspx>

<http://blueoceanatckle.com/commercial-fishing-supply/radio-buoys/>

www.ryokuseisha.com

NDLR : L’expédition PASSION 2015 avait trouvé et rapporté 14 bouées radio, bouées solaires et bouées émettrices. Deux à trois au minimum sont retrouvées à chaque visite même courte (cf. Rapports Clua 2016, rapports Jost 2016, 2015, 2013, sur Researchgate)

[RETOUR au SOMMAIRE](#)



Commentaire : Ce rapport fait état de deux tombes aux noms apparemment anglo-saxon et mexicain ou espagnol. Il serait utile de conduire une investigation poussée pour tenter de trouver quel drame s’est une nouvelle fois joué à Clipperton. Rappelons que l’an dernier, en marge de l’expédition du National Geographic, un yacht non déclaré perdit un de ses membres d’équipage dans les vagues de la côte nord (cf. rapport 2016).

Il montre aussi que les munitions qui ont dû être neutralisées en deux temps par les équipages des bâtiments D’Entrecasteaux et Bougainville en juin et novembre 2016, n’ont apparemment pas été évacuées. Sont-elles entièrement neutralisées ? Elles semblent avoir été abandonnées dans des sacs suite à une évacuation dans l’urgence ? Liée à un avis de gros temps ? Sont-elles neutralisées ? Il serait utile que nous ayons information sur cette question, d’autant qu’une nouvelle expédition scientifique, *PASSION 2017*, s’y rend fin avril début mai 2017.

CJ

6. PUBLICATIONS - RAPPORTS - CONFERENCES

- ✚ « *Clipperton, tristes tropiques* » de Emre Sati, [LE MONDE du 31/03/2017](#)
- ✚ “*Should we fish a near-threatened species ? The atypical case of the endemic angelfish *Holocanthus limbaughi* from the Clipperton – La Passion island (Eastern Tropical Pacific)*”, de Eric Clua (CRIOBE) et al. (à paraître)
- ✚ « *La Passion – Clipperton : l’île de toutes les passions et convoitises* », de Christian Jost (CRIOBE/UPF) Actes du colloque « L’Océanie convoitée » (à paraître)
- ✚ Les [principales publications et les derniers rapports sur Clipperton de Christian Jost](#) sont accessibles sur la page du serveur scientifique [Researchgate](#).

[RETOUR au SOMMAIRE](#)

7. L’ECHO des MEDIAS

De notre traqueur en ligne Jean-Yves Gaudart :

[Clipperton, petit bout de France délaissé dans l’océan Pacifique](#)

Le Monde

A la Passion-**Clipperton**, un atoll inhabité au sud-ouest des côtes mexicaines, Paris a reconduit l’accord de partage avec Mexico, au grand bénéfice des pêcheurs et des narcotrafiquants ...

[Avis Clipperton](#)

UICN France

l’île de **Clipperton**. L’arrêté « espèces protégées », interdit la destruction ou la perturbation d’espèces listées, y compris la dégradation de leurs sites ...

[Connaissez-vous l’île de la Passion ?](#)

Fredzone

Anciennement nommée l’île de la Passion, **Clipperton** est un atoll minuscule de seulement 1,7 km² qui se situe en plein Océan Pacifique, au large du ...

[Liste des mammifères à l’île de Clipperton](#)

Wikipédia

Cette liste commentée recense la mammalofaune à l’île de **Clipperton**. Elle répertorie les espèces de mammifères actuels de cet île et celles qui ont ...

On peut rappeler cette vidéo de 2012 du *Royal Polaris* de la société Sport Fishing, basée à San Diego (qui possède également le bâtiment *Shogun*), qui se rend souvent à Clipperton avec autorisation d’accès pour des « coups de pêche au gros ».

<https://www.youtube.com/watch?v=E0eHIYnenKM>

On constate voit sur cette vidéo que le *Royal Polaris* est à proximité de la côte (à l’intérieur de la zone des 12 milles). Il est à noter qu’aucune taxe d’aucune sorte n’est perçue par l’État français pour ce genre d’activité très lucrative perpétuée par cet armement de pêche sportive, qui, malheureusement, n’est pas le seul.

Ces pratiques sont désormais interdites depuis la parution des Arrêtés de création d’une AMP et les autorisations d’accès à l’île ne vont être qu’exceptionnelles et à fins scientifiques.

[RETOUR au SOMMAIRE](#)



8. La vie de CPOM La tribune de nos adhérents et sympathisants

Cette *Lettre d’information* est la vôtre, ces pages vous sont ouvertes, envoyez-nous vos réactions, avis, récits, témoignages, impressions, images, à : servcom@cpom.fr

Partagez avec nous votre expérience ou votre intérêt pour les îles inhabitées de l’outre-mer français, et vos ressentis et vos attentes sur La Passion - Clipperton. Nous les insérerons dans la prochaine lettre.

Quelques questions auxquelles vous pouvez répondre avant de compléter votre témoignage ou celui que vous avez recueilli.

1. Comment avez-vous découvert Clipperton ?
2. Y avez-vous séjourné? A quelle occasion et à quelles dates ?
3. Quels souvenirs gardez-vous de ce séjour ?
4. Pourquoi Clipperton vous intéresse-t-il ?

Si vous souhaitez nous communiquer des renseignements, votre témoignage, des photos pour notre site <http://clipperton.cpom.fr>, si vous possédez des documents écrits ou photographiques, vous pouvez nous les faire parvenir soit à l’adresse Internet : servcom@cpom.fr soit à l’adresse postale : Alain Duchauchoy, 21 rue de la République 76420 Bihorel.

Votre Avis sur nos informations, sur cette Lettre nous permettrait de l’améliorer. N’hésitez pas à nous en faire part à president@cpom.fr et servcom@cpom.fr.

Le mot du Secrétaire

A Tahiti
Christian Jost
Président

Le 31 mars 2017

et

A Bihorel
Alain Duchauchoy
Vice-Président - Chargé de communication

N’oubliez pas, en cas de changement d’adresse postale ou Internet de nous communiquer vos nouvelles coordonnées à : secrtaire@cpom.fr

Le mot du Trésorier

Pensez à renouveler votre **cotisation pour 2017 ! Toujours à 20€ pour un an et 4 numéros de la Lettre d’Information CPOM !!**

Demandez au Trésorier une attestation permettant de déduire des impôts une partie de la cotisation: tresorier@cpom.fr

Nos sites internet

- ✚ Site de l’Association CPOM : <http://clipperton.cpom.fr>
- ✚ Site d’informations scientifiques www.clipperton.fr et sa page d’[actualités](#).

Le mot du Président

L’Assemblée générale de notre Association aura lieu cette année à Metz le :

30 Mai 2017

Suivi de la projection en EXCLUSIVITE du film « Clipperton » du National Geographic.

Une invitation avec le lieu et l’ordre du jour vous parviendra très prochainement.

Venez nombreux !

[RETOUR au SOMMAIRE](#)